

### Groupe de l'UNAF

« Le message adressé aux industriels et aux distributeurs a été clair : il n'y a aucune raison que les négociations commerciales en cours signifient a priori une baisse des prix par rapport à 2015 ... Les industriels doivent jouer la carte de la transparence avec les producteurs ... ». Tels ont été les propos du Premier Ministre sur l'état des négociations dans la grande distribution le 17 février dernier devant les députés.

Sommes-nous arrivés à un système de distribution des produits alimentaires à bout de souffle où les consommateurs ne trouvent plus la qualité des produits et où les producteurs n'ont plus les moyens de vivre de leur production ?

L'avis formule un certain nombre de préconisations pour redonner du sens à la distribution alimentaire en France. Cela passe par des changements importants des comportements des acteurs tels que les industriels, les distributeurs, les producteurs mais aussi les consommateurs que sont les familles.

Le groupe de l'UNAF soutient dans leur ensemble les préconisations de l'avis et tient à mettre l'accent sur certaines d'entre elles.

La question de la lutte contre le gaspillage alimentaire est un point central dans la vie des familles. Chaque maillon de la chaîne alimentaire est en responsabilité pour réduire le gaspillage. Cette lutte ne repose pas que sur les seuls consommateurs. Le groupe de l'UNAF soutient donc la préconisation visant au développement d'une économie de la prévention et de la gestion du gaspillage.

L'avis insiste à bon escient sur l'information du consommateur, sa nécessaire sensibilisation aux impacts de sa pratique d'achat et de consommation. L'alimentation a une valeur et la politique du prix toujours le plus bas n'est pas à même de reconnaître les différentes composantes de cette valeur : valeur nutritionnelle, valeur du travail, valeur environnementale et valeur patrimoniale et culturelle pour sa production. Il est essentiel que le consommateur puisse disposer d'informations suffisantes sur les composantes des produits. Le groupe de l'UNAF s'interroge sur la préconisation qui vise à inscrire sur les étiquettes un signe distinctif commun pour les produits relevant d'un signe officiel de qualité et d'origine. Cela ne va-t-il pas, au final, brouiller un peu plus l'information donnée au consommateur ?

Enfin, le groupe de l'UNAF est sensible à la question de l'accès aux données concernant les consommateurs et leurs habitudes. Il est nécessaire d'encadrer la circulation de ces informations pour garantir le respect de la vie des consommateurs et la transparence des informations glanées à leur insu.

Le groupe de l'UNAF a voté l'avis.